

SOLIDARITÉ agricole

Septembre 2024
Vol. 37, n° 4

Merci et au revoir François Bourassa



Michel Brien, président

Comme vous le savez déjà, François Bourassa, un inspirant défenseur des producteurs agricoles de l'Estrie, nous a quittés en juillet des suites d'un accident sur sa ferme. J'aimerais rappeler quelques batailles qu'il a menées.

D'abord impliqué dans le Syndicat de Valcourt de 1987 jusqu'à 2007, François Bourassa a aussi siégé aux Producteurs de lait de l'Estrie de 1992 à 2009 pour ensuite devenir président de la Fédération de l'UPA-Estrie de 2009 à 2021.

Pour la production laitière, François a travaillé fort à la mise en place d'un prix plafond pour les quotas. Quand il est devenu président régional, il s'est investi à faire reconnaître l'importance économique de l'agriculture par tous les paliers de gouvernements; en plus de valoriser le métier et l'achat local auprès des consommateurs.

François croyait sincèrement au syndicalisme pour défendre nos droits. Solidairement, que l'on soit propriétaire d'une grosse ou d'une petite exploitation, de n'importe quelle production, chacun avait son importance dans l'occupation dynamique du territoire.

Il était très touché quand il arrivait des accidents sur les fermes. Le métier d'agriculteur est dangereux. Nous sommes souvent stressés par la météo et encore plus par les soucis financiers. Pour sauver des vies, il faut quand même arriver à réduire le nombre de décisions risquées prises dans le feu de l'action.

En mémoire de François et dans la foulée des messages lancés par la famille Bourassa, nous avons cru bon de vous rappeler les risques et les mesures de prévention dans les silos à grains. (Voir page 9).



Enfin, François croyait fermement à l'utilité de l'organisme Au cœur des familles agricoles qui assure les services de travailleurs de rang. N'hésitez jamais à appeler au 450 768-6995 si vous avez besoin d'aide ou d'écoute pour vous ou pour quelqu'un qui vous inquiète. Les dons *in memoriam* ou dirigés vers le projet Estrie sont toujours appréciés. acfareseaux.qc.ca.

Michel Brien

Élection à la VICE-PRÉSIDENCE

Il y aura élection à la vice-présidence de la Fédération de l'UPA-Estrie à l'assemblée générale du 23 octobre 2024.

Des bulletins de mise en candidature sont disponibles auprès d'Etienne Frémond, directeur régional. Ces bulletins doivent être complétés et retournés à efremond@upa.qc.ca avant le mercredi 16 octobre 2024 à 16 h 30.

SOLIDARITÉ AGRICOLE

Périodique produit et publié par la
Fédération de l'UPA-Estrie
4300, boul. Bourque, Sherbrooke, Qc J1N 2A6
819 346-8905 (fabrication syndicale)

www.estrie.upa.qc.ca

Distribution : fermes familiales de l'Estrie
Tirage : 3 125 exemplaires
Dépôt légal : ISSN 1488-4372
Envois poste-publication no de convention : 40026310

ESPACES PUBLICITAIRES

Demandez nos tarifs

ANNONCEZ VOS ACTIVITÉS

Valéry Martin 819 346-8905, p. 5143
vmartin@upa.qc.ca

Date de tombée : 24 octobre 2024
Date de parution : 10 novembre 2024

DANS CE NUMÉRO :

| | |
|--|----|
| Plan de financement et AGA..... | 3 |
| Poutine cochonne pour ACFA | 8 |
| Sécurité dans les silos..... | 9 |
| Malaco ouvre ses portes au public..... | 11 |
| Claude Erb, président du CIBLE..... | 15 |

Bienvenue aux nouveaux membres*

| # | Entreprises | Production | Syndicat local |
|-----|--------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|
| 1. | 9396-4245 Québec inc. | Horticole, foin | Memphrémagog |
| 2. | A D Sucrierie inc. | Acéricole | Granit |
| 3. | Jocelyne Boutin et Alain Pouliot | Acéricole | Haut-St-François |
| 4. | Cerf Estrie inc. | Grands gibiers | Memphrémagog |
| 5. | Jonathon Coates et Alyssa Gagné | Bovine et équine | Haut-St-François |
| 6. | Luc Dallaire | Bleuets | Coaticook |
| 7. | Christian De Grâce | Foin | Memphrémagog |
| 8. | Écurie Le Centaure | Équine | Memphrémagog |
| 9. | Érablière A J J C SENC | Acéricole | Granit |
| 10. | Érablière De Spaulding SENC | Acéricole | Granit |
| 11. | Érablière Le Petit Trésor inc. | Acéricole | Granit |
| 12. | Érablière LJ inc. | Acéricole | Granit |
| 13. | Érablière Yann Béliveau inc. | Acéricole | Granit |
| 14. | Ferme Alargau inc. | Maraîchère, bovine et serricole | Coaticook |
| 15. | Ferme Cidricole Moulton Hill inc. | Maraîchère et pomicole | Val-St-François et Sherbrooke |
| 16. | Ferme d'À Côté SENC (La) | Oeufs | Val-St-François et Sherbrooke |
| 17. | Ferme des Mauvaises Herbes SENC (La) | Bovine | Des Sources |
| 18. | Ferme Des Meilleures Cultures inc. | Grains et foin | Coaticook |
| 19. | Ferme Ralston 2023 inc. | Laitière et bovine | Coaticook |
| 20. | Fermette Ô Naturel SENC | Bovine, équine, porcine | Haut-St-François |
| 21. | Jardin La Giroflée SENC | Maraîchère | Coaticook |
| 22. | Charles Pouliot | Acéricole et grains | Coaticook |
| 23. | Steve Girardin et Claudia Savoie | Foin | Memphrémagog |
| 24. | Services Forestiers JPR inc. | Acéricole | Haut-St-François |
| 25. | Patrick Lavoie et Danielle Truchon | Acéricole et équine | Coaticook |

*Un nouveau membre est un producteur (nouvelle entreprise) ayant signé volontairement son bulletin d'adhésion depuis la dernière parution.

Les PORTES OUVERTES

Mangeons local



Les fermes
du Québec
vous ouvrent
leurs portes!



UPA L'Union
des producteurs
agricoles
Estrie

Activité
gratuite!
De 10 h
à 16 h



FERME MALACO
Lait, grains, acéricole et bois
1459, chemin de Fitch Bay, Magog (Québec) J1X 3W2

mangeonslocal.ca

La révision du plan de financement, ça nous concerne tous!

Sandy Lalancette, conseillère à la vie syndicale

Conformément à la loi, le plan de financement de l'Union doit être révisé tous les 5 ans. C'est pourquoi cette année, les assemblées annuelles des syndicats locaux incluront à leur ordre du jour respectif, une consultation sur le nouveau plan de financement.

Voici un résumé des points essentiels de la présentation et de partager avec vous des commentaires recueillis auprès des membres des divers conseils d'administration de la Fédération de l'UPA-Estrie qui ont participé aux consultations.

Constat :

Le premier grand constat de la Confédération est que la forte majorité des Fédérations régionales ainsi que des syndicats locaux ont cumulés pendant les dernières années un considérable surplus dans leurs coffres. Pour régulariser la situation et inciter ces instances à utiliser leur fonds, la Confédération enverra un budget normalisé variant entre 90 % et 87 % du montant qui leur serait normalement alloué. Les organisations qui n'ont pas de surplus se verront octroyer la totalité de leur financement. Par ailleurs, un statu quo est recommandé pour les organisations telles que la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) et les Agricultrices du Québec (AQ).

Une augmentation à prévoir :

En plus des cotisations, les producteurs sous plan conjoint doivent s'attendre à une augmentation des contributions de 4 % par année jusqu'en 2027 minimum. Après quoi, la Confédération vise un mode de financement par palier, en fonction du revenu de chaque entreprise. La Confédération devra à nouveau consulter les membres très rapidement afin de faire valider cette future proposition.

Nouveauté : un fonds dynamique pour les syndicats locaux

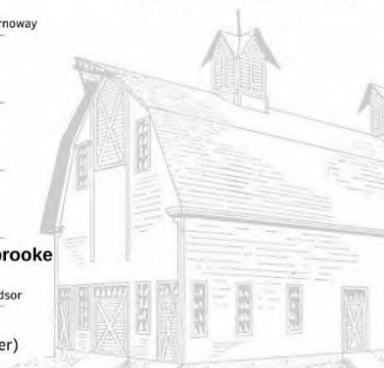
Afin de dynamiser les territoires et motiver les syndicats à organiser des activités pour leurs membres, la Confédération crée un nouveau fonds dynamique pour les syndicats locaux. Ceux-ci pourront désormais demander un budget particulier pour financer les activités liées à des objectifs de vie syndicale ou priorisées par les fédérations régionales.

Les commentaires après les consultations :

La Fédération de l'UPA-Estrie a tenu deux rencontres en ligne qui ont rassemblé une quarantaine de membres des conseils d'administration des syndicats locaux. Leurs commentaires ont été notés et transférés à la Confédération. En résumé, certains questionnements demeurent quant à la mise en place d'un financement en fonction des revenus d'entreprise. Les membres ont aussi exprimé leur souhait d'obtenir plus de détails justifiant la hausse des cotisations. Des questions sur le statu quo pour la FRAQ et les AQ ont été soulevées lors des deux réunions. Les membres ont aussi tenu à proposer des solutions telles que la répartition entre cotisation et contribution ou encore l'ajustement du Programme de crédit de cotisation.

| | |
|----------------------|--|
| 18 sept. | Haut-St-François 5 à 7 17 h AGA 19 h Salle Guy-Veilleux à Cookshire-Eaton |
| 19 sept. | Memphrémagog Goûter 18 h 30 AGA 19 h 30 Centre communautaire de Sainte-Catherine-de-Hatley |
| 29 sept. | Granit Brunch 10 h AGA 12 h 15 Salle municipale Fernand Breton à Stornoway |
| 1 ^{er} oct. | Frontenac Goûter 19 h 30 AGA 20 h Hôtel de ville de Courcelles |
| 3 oct. | Coaticook Goûter 19 h AGA 19 h 30 Pub l'Épervier à Coaticook |
| 9 oct. | Des Sources Souper 18 h 30 AGA 20 h Le P'tit Bonheur à St-Camille |
| 10 oct. | Val-St-François & Sherbrooke Souper 18 h AGA 19 h 30 Parc historique de la Poudrière de Windsor |
| 23 oct. | Fédération UPA-Estrie Accueil 9 h AGA 9 h 30 (dîner) Club de golf de Sherbrooke |

AGA 2024
Surveillez vos avis de convocation



En conclusion, vous serez invités à faire vos commentaires lors de vos assemblées générales. Nous espérons vous y voir en grand nombre. C'est de cette façon que vous pouvez contribuer aux décisions de votre organisation.

Mettre à jour la procuration d'entreprise :

Pensez à mettre à jour votre procuration d'entreprise, car seuls les mandataires désignés auront le droit de vote. Vous pouvez accéder à votre procuration via votre formulaire d'adhésion en ligne. Visitez le www.upa.qc.ca/producteur/affaires-syndicales/devenir-membre/comment-devenir-membre et cliquez sur Accéder au formulaire d'adhésion. Vous aurez besoin de votre numéro de producteur et de votre courriel. Information : Karolina Brzezinska, kbrzezinska@upa.qc.ca ou 819 346-8905, poste 5101.



Voici les formations 2024-2025! Plusieurs formations seront ajoutées en cours d'année.

Consultez l'offre et inscrivez-vous via uplus.upa.qc.ca
ou par courriel auprès de Valérie Giguère à rfaestrie@upa.qc.ca



GESTION D'UNE ENTREPRISE AGRICOLE

| Titre du cours | Durée | Lieu | Date | Coût* |
|---|--|------------|------------|---------------|
| Attestation d'études collégiales (AEC)- Gestion d'entreprise agricole | <i>Cégep de Sherbrooke, consultez www.cegepsherbrooke.qc.ca/aec-gea</i> | | | |
| Comment percer le marché institutionnel | 7 h | Sherbrooke | Automne | 90 \$/180 \$ |
| Comptabilité et aspects fiscaux en agriculture et en foresterie | 7 h | Sherbrooke | 6 novembre | 100 \$/200 \$ |
| Développer sa créativité sur les réseaux sociaux | 3 h | En ligne | Hiver | 90 \$/180 \$ |

PRODUCTION ACÉRICOLE

| Titre du cours | Durée | Lieu | Date | Coût* |
|---|-------|--|--|---------------|
| Aménagement acérico-forestier | 7 h | À déterminer | 7 octobre | 70 \$/140 \$ |
| GPS en érablière | 7 h | À déterminer | Automne | 70 \$/140 \$ |
| Production de sirop d'érable biologique : démarche de certification et méthodes de production | 6 h | Sherbrooke | 19 novembre | 130 \$/260 \$ |
| Transformation des produits de l'érable | 14 h | Coaticook | 21-22 octobre | À venir |
| Initiation à la dégustation du sirop d'érable pour vente au détail | 6 h | Sherbrooke | 1 ^{er} novembre | 130 \$/260 \$ |
| Salubrité et assainissement pour améliorer le rendement et la qualité du sirop d'érable (GRATUITÉ PPAQ) | 6 h | Lac-Mégantic En ligne Sherbrooke | 3 novembre 21-22 novembre 1 ^{er} décembre | 130 \$/260 \$ |
| Planification d'un plan de tubulures | 7 h | Sherbrooke | 11 novembre | 70 \$/140 \$ |
| Sirop d'érable de qualité – formation de base (GRATUITÉ PPAQ) | 6 h | En ligne Sherbrooke Lac-Mégantic | 7-8 novembre 16 décembre 22 janvier | 130 \$/260 \$ |
| Utilisation et calibration des instruments de mesure en acériculture (GRATUITÉ PPAQ) | 6 h | En ligne Sherbrooke Lac-Mégantic | 14-15 novembre 28 novembre 29 novembre | 130 \$/260 \$ |
| L'univers des caractéristiques de saveur du sirop d'érable en grand contenant – niveau de base - | 6 h | Sherbrooke | 12 décembre | 130 \$/260 \$ |
| Tout savoir sur la filtration du sirop d'érable | 3 h | En ligne | 10 décembre | 70 \$/140 \$ |
| Entaillage des érables | 7 h | À déterminer | Décembre | 70 \$/140 \$ |
| Osmose | 7 h | Sherbrooke | Hiver | 70 \$/140 \$ |
| Évaporation de la sève | 7 h | Sherbrooke | Hiver | 70 \$/140 \$ |
| Atelier sur la calibration à l'aide du convertisseur acéricole | 3 h | En ligne | 20 janvier | 70 \$/140 \$ |

PRODUCTION FORESTIÈRE

| Titre du cours | Durée | Lieu | Date | Coût |
|--|-------|----------------------|-------------------------------------|--------|
| Initiation à la cueillette de champignons forestiers | 6 h | Windsor | 6 ou 13 septembre | 50 \$ |
| Affûtage et entretien de la scie mécanique | 16 h | St-Étienne de Bolton | 14-15 septembre | 100 \$ |
| Façonnage et classement des bois | 7 h | Sherbrooke | 25 octobre | 50 \$ |
| Construction et amélioration de chemin forestier | 7 h | À déterminer | 1 ^{er} novembre | 50 \$ |
| Débardage des bois | 8 h | Bury | 9 novembre | 50 \$ |
| Atelier terrain sur la gestion du nerprun bourdaine | 4 h | Cookshire-Eaton | 20 septembre | 50 \$ |
| Abattage d'arbre de base | 16 h | Sherbrooke | 30 septembre ET 3 ou 4 octobre | 350 \$ |
| | | Cookshire-Eaton | 23 novembre ET 24 ou 25 novembre | |
| | | Richmond | 6 décembre ET 14 ou 15 décembre | |
| Pour les nouveaux propriétaires de boisé -J'aménage ma forêt-Je valorise mon boisé | 4 h | En ligne | 13 décembre | 50 \$ |

PRODUCTION ANIMALE

| Titre du cours | Durée | Lieu | Date | Coût* |
|------------------|-------|--------------------------------|----------|---------------|
| Tonte de moutons | 16 h | St-François-Xavier de Brompton | Novembre | 350 \$/700 \$ |

PRODUCTION HORTICOLE

| Titre du cours | Durée | Lieu | Date | Coût* |
|--------------------------------|-------|------------|-----------|--------------|
| Introduction à la fleur coupée | 7 h | Sherbrooke | Printemps | 90 \$/180 \$ |

FORMATIONS EN LIGNE ET WEBINAIRES

En tout temps sur cible.agricarrieres.qc.ca ou sur upa.qc.ca

| Titre du cours | Durée | Lieu | Date | Coût |
|-------------------------------|-------|------------------------|------|----------|
| Pesticides en milieu agricole | 5 h | - | | 86,25 \$ |
| AgriFrancisation | 40 h | À la ferme ou en ligne | | Gratuit |

AUTRES RESSOURCES POUR DÉVELOPPER VOS COMPÉTENCES ...

Programmes offerts en reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) : abattage manuel et débardage forestier, aménagement de la forêt, horticulture et jardinerie, production acéricole, production animale, production horticole, travail sylvicole.

Contactez le CFP CRIFA pour plus de détails : 819 342-3295
Pour la région du Granit, contactez le CFP Le Granit au 819 583-5773

Mentorat d'affaires

Trouvez le mentor qui vous aidera à grandir : reseau.com

FORMATIONS À LA FERME : COMMENT DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DE VOS EMPLOYÉS

- FermEmploi
- Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)

Contactez : Karina Bourque, technicienne en ressources humaines
kbourque@upa.qc.ca ou 819 346-8907, poste 5151 ou
Steven Lemay, conseiller à la main-d'œuvre agricole
slemay@upa.qc.ca ou 819 346-8907, poste 5140.

*Coût producteur/coût non-producteur

Avec la participation financière de :



Le Syndicat de la relève agricole de l'Estrie rembourse un montant de 150 \$ par année à ses membres applicable sur les formations.



Quels seront les impacts dans nos MRC?

Lise Got, conseillère à l'aménagement

Le gouvernement du Québec a adopté ce printemps de nouvelles [Orientations gouvernementales en aménagement du territoire](#) (OGAT). L'Union, tout comme la Fédération de l'UPA-Estrie, a participé aux consultations durant l'été 2023.

Au cours des prochaines années, les MRC et les municipalités devront renouveler leur schéma d'aménagement et leurs règlements pour se conformer aux nouvelles orientations du gouvernement.

Les OGAT comprennent 9 orientations avec des objectifs clairs et des attentes précises envers les MRC. Certaines démarches sont obligatoires et d'autres sont suggérées. Une orientation porte spécifiquement sur le territoire agricole : **Planifier l'aménagement et le développement du territoire agricole de manière à assurer sa protection, la mise en valeur de son plein potentiel et à créer un cadre propice à la pratique des activités agricoles.**

Plusieurs autres orientations touchent directement ou indirectement la zone agricole (la conservation des écosystèmes, les activités minières, le développement éolien).

Dans leur ensemble, les nouvelles OGAT renforcent les mesures de protection et de mise en valeur du territoire agricole, notamment dans les secteurs où la pression est plus grande. De plus, elles intègrent un système de monitoring qui exige aux autorités régionales de fournir un bilan public de l'état de l'aménagement tous les 4 ans.

Quelques nouveautés:

- Les empiétements en zone agricole sont fortement limités par une série de démonstrations que les MRC doivent fournir (ex. effort de densification, site de moindre impact sur le territoire et les activités agricoles);
- L'implantation d'usages non agricoles doit représenter des situations d'exception;
- Les objectifs de protection des milieux naturels doivent être conciliés aux objectifs de mise en valeur du territoire à des fins agricoles;
- Les secteurs en friche en milieu agricole devront être identifiés et caractérisés et, le cas échéant, des moyens qui contribuent à la revalorisation de ceux présentant un potentiel de remise en culture devront être déterminés;
- Le concept de réciprocité doit être appliqué lors de l'implantation d'usages sensibles aux activités agricoles (distances séparatrices relatives à la gestion des odeurs).

De bons défis attendent donc nos MRC pour les prochaines années afin que les documents de planification régionale permettent de rendre concrets les objectifs du gouvernement en matière d'aménagement.

Soyez à l'affût des modifications réglementaires dans vos MRC, diffusez l'information auprès de votre organisation (syndicat local ou Fédération régionale) et participez aux consultations publiques.

*Pour vos besoins en gestion
d'entreprise agricole...*



NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS.

**Groupe conseil
agricole de l'Estrie**

gcaestrie@gcaq.ca - 819 849-7433

C'est l'heure du bilan

Lise Got, conseillère à l'aménagement

Le gouvernement du Québec a tenu entre juin 2023 et mai 2024 une vaste consultation sur le territoire agricole. L'objectif était de trouver des solutions pour favoriser la mise en valeur du territoire et des activités agricoles, en collaboration avec la population et les intervenants concernés.

Cette consultation a particulièrement mobilisé la Fédération de l'UPA-Estrie. Elle a déposé 3 mémoires et a participé à une rencontre régionale avec les représentants des syndicats locaux et des syndicats spécialisés. Le président a également participé à une journée d'échanges avec les partenaires nationaux en mai dernier.

Globalement, les principaux enjeux soulevés qui faisaient consensus étaient :

- La pertinence de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA) et les moyens nécessaires pour sa mise en œuvre;
- La lutte à l'enfrichement des terres et le développement d'outils pour y parvenir;
- La nécessité du développement de l'agriculture de proximité;
- Le logement des travailleurs agricoles;
- Les inquiétudes face à l'avenir de l'agriculture et le soutien aux nouveaux agriculteurs;
- Le contrôle et le suivi des acheteurs de terres agricoles.

Lors de la rencontre régionale estrienne, il a particulièrement été question de la cohabitation des usages agricoles et des modes d'agriculture, de l'établissement de la relève, de la revitalisation de certains secteurs et de l'exploitation de la forêt selon son plein potentiel.

C'est à partir de ce bilan que le MAPAQ présentera à l'automne 2024 différentes orientations dont des modifications réglementaires, afin de mettre en œuvre les différentes solutions proposées. À suivre donc.

Demande d'audience publique sur l'environnement (BAPE) pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Valéry Martin, conseillère aux communications

Une pétition a été inscrite à l'Assemblée nationale afin de demander au gouvernement du Québec de tenir un nouveau BAPE dans le dossier de la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic compte tenu des nouvelles données inquiétantes obtenues **APRÈS** l'audience publique de 2019. Les multiples raisons motivant cette demande sont bien décrites dans le texte de la pétition.

Cette pétition fait suite à la conférence de presse tenue à Québec le 3 juin dernier demandant que le financement provincial du projet soit conditionnel à la tenue de cette consultation.

Comme le gouvernement du Québec a rapidement refusé de convoquer de nouvelles audiences, la Fédération de l'UPA-Estrie et le Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec ont demandé une rencontre au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Benoît Charrette, pour lui expliquer les raisons ayant mené divers intervenants à s'opposer au projet de voie de contournement. À ce jour, la demande est demeurée sans réponse.



Yolande Boulanger, productrice bovine expropriée, entourée de membres de la Coalition des victimes collatérales et de ses partenaires lors de la conférence de presse du 3 juin à Québec organisée par Christine Labrie, députée de Sherbrooke.

Pour consulter, signer ou partager la pétition, visitez le www.assnat.qc.ca. À l'onglet Exprimez votre opinion, vous trouverez la liste des pétitions en cours. Cette pétition est marrainée par la députée de Sherbrooke, Christine Labrie.

Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail

Karina Bourque, technicienne en ressources humaines
Centre d'emploi agricole de l'Estrie (CEA)

Le 27 septembre, de nouvelles mesures entreront en vigueur pour renforcer la lutte contre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail. Ces mesures visent à améliorer la prévention et la reconnaissance des lésions professionnelles mais aussi à renforcer les recours pour les victimes. Les employeurs devront s'adapter à ces nouvelles exigences pour garantir un environnement de travail sécuritaire et respectueux.

Mise à jour des politiques internes

Tous les employeurs sont tenus de réviser et de mettre à jour leurs politiques en matière de harcèlement psychologique et sexuel afin de répondre aux changements proposés par la CNESST.

La Loi prévoira aussi des sanctions pour toute infraction touchant la confidentialité des dossiers des travailleurs. Ces sanctions s'appliquent aux employeurs, aux personnes qu'ils autorisent, ainsi qu'aux professionnels de la santé impliqués.

Intégration dans les programmes de prévention

À partir du 1^{er} octobre 2025, la violence à caractère sexuel devra être incluse dans l'identification des risques psychosociaux liés au travail ainsi que dans les plans d'action des entreprises.

La politique de prévention doit inclure des mesures précises concernant la formation des employés, les procédures d'enquête et la confidentialité des plaintes ou des signalements.

Plus de détails sur le site de la [CNESST](https://www.cnesst.ca). Tapez Harcèlement dans l'outil de recherche.



ORGANISÉE PAR :



Risques et mesures de prévention dans un silo à grains

Interventions extérieures

Il est préférable **d'intervenir depuis l'extérieur** du silo pour éviter d'y entrer. Par exemple :

- Installer un « hublot » pour voir à l'intérieur plutôt que d'y entrer;
- Brasser légèrement le silo de l'extérieur pour détacher les grains des parois intérieures;
- Prévoir une ouverture pour récupérer des échantillons de grains (ces méthodes doivent toujours être validées par des spécialistes);

Une **inspection régulière** des grains permet de prévenir les problèmes et de réduire le temps passé à l'intérieur du silo.

Sécurité dans les espaces clos

Un silo à grains est un **espace clos**, ce qui nécessite :

- Une **procédure** d'entrée;
- Un **moyen de communication** bidirectionnel constant avec un surveillant à l'extérieur durant toute la durée des travaux;
- Un plan de **sauvetage**.

Risque d'ensevelissement

Les grains à écoulement libre présentent un risque d'ensevelissement :

- Si la vis à grains est en fonction, une personne présente dans le silo sera ensevelie en moins de 10 secondes;
- À la hauteur des genoux, les grains empêchent déjà tout mouvement et il est difficile de libérer une personne.

Cadenassage

Appliquez une procédure de cadenassage pour **contrôler toutes les énergies** :

- La **vis à grains** entraîne le mouvement des grains et expose une personne à un ensevelissement. Ne jamais entrer dans un espace clos si la vis à grains fonctionne, même avec un harnais de sécurité;
- La **vis balai**, lors du nettoyage du silo vide, peut entraîner des blessures graves ou la mort si elle n'est pas arrêtée.

Prévention des risques

- **Bien sécher le grain** avant l'ensilage et **ventiler adéquatement** le silo. L'humidité, la condensation ou l'infiltration d'eau peuvent contribuer à la formation de ponts de grains ou de murs de grains qui peuvent se briser ou glisser, ensevelissant la personne, ou encore favoriser le développement de moisissures nécessitant une intervention pour retirer les grains contaminés;
- Porter un masque N95 pour le nettoyage du silo lorsqu'il est vide (présence de poussières biologiques) et **toujours arrêter la vis balai**;
- Utiliser les équipements de protection individuelle requis :
 - Un harnais de sécurité relié à une ligne de vie et un point d'ancrage doit être porté durant toute la durée des travaux et pour monter l'échelle extérieure (risque de chute).

Instructions du fabricant

Suivez les instructions du fabricant. Ces mesures s'appliquent aussi à d'autres équipements présentant un risque d'écoulement, comme les voitures à grains, les bennes de camion et autres aires de stockage des grains.

Détecteur de gaz

Nous vous rappelons d'utiliser un détecteur de gaz avant d'effectuer des manœuvres dans les silos pour éviter l'asphyxie ou la perte de conscience. **Même en l'absence de symptômes, une personne ayant inhalé des oxydes d'azote (NO ou NO₂) peut développer un état de santé critique en quelques heures. Consultez rapidement un médecin en précisant l'exposition aux oxydes d'azote.** Pour plus d'information, visitez la section Documentation du site Santé, sécurité et mieux-être de l'UPA. Vous trouverez les sujets Silos à ensilage et Silos à grains : www.upa.qc.ca/producteur/sante-securite-et-mieux-etre/sante-et-securite/documentation.



La berce du Caucase : une plante toxique

Équipe de santé au travail de la Direction de santé publique de l'Estrie

Originaires des montagnes du Caucase au sud-ouest de l'Asie, la berce du Caucase a été observée pour la première fois au Québec en 1990. Elle se retrouve le long des cours d'eau et des fossés, près des chemins de fer et des routes ainsi que dans les prés et les terrains vagues. Ses semences sont transportées par l'eau colonisant les rivages et se propagent dans les sous-bois à proximité.

La berce du Caucase peut atteindre 2 à 5 m. Cependant, après avoir été tondue ou fauchée, elle peut mesurer de 30 cm à 1 m. Elle produit des fleurs blanches en ombelles aplaties. Ses tiges sont robustes avec des taches de couleur rouge framboise à violet et des poils blancs rudes. Elle a des feuilles dentelées, vert foncé, de grande taille (1 à 5 m) et divisées en trois sections. La berce du Caucase ressemble à la berce laineuse, une espèce indigène non envahissante qui est sans danger. De taille plus petite (moins de 3 m), elle ne présente pas de taches rougeâtres. Les poils blancs sont souples sous les feuilles et sur les tiges.



Effets sur la santé

Le contact avec la sève de la plante est sans douleur. Cependant, combiné à la lumière (rayons UV naturels ou artificiels), les toxines sont activées et causent des lésions semblables à des brûlures (peau rouge et gonflée, cloques et ampoules). Toutes les parties du corps qui touchent à la plante sont atteintes, particulièrement le dos des mains, les bras, les jambes et le visage.

Premiers soins, premiers secours

Lors d'un contact, il faut enlever la sève en l'épongeant avec du papier absorbant en évitant de l'étendre, laver la région atteinte avec du savon et rincer abondamment avec de l'eau (10 min). De plus, il est important de changer de vêtement et de les laver séparément. La région affectée doit être protégée de la lumière pendant au moins 1 semaine (crème solaire de FPS 30 et plus et vêtement ou pansement qui bloque la lumière). Par la suite, il est recommandé de protéger la peau avec un écran solaire pendant 6 mois. Si une brûlure a eu lieu, après la guérison (environ une semaine), des taches brunes peuvent persister et la région affectée demeure sensible au soleil pendant environ 2 ans. S'il y a une lésion aux yeux, il faut procéder à un lavage oculaire pendant au moins 10 minutes et consulter un médecin.

Quand intervenir pour éliminer la plante? La bonne technique au bon moment

| Intervention | Extraction mécanique (arrachage) | Coupe des ombelles | Fauchage |
|------------------------------|---|--|---|
| Moment de la saison | Mi-mai à mi-juin À l'apparition des plants | Mi-juillet à fin juillet En pleine floraison Avant la maturation des graines | Lorsque la hauteur du plant atteint 50 cm Les graines sont déjà formées |
| Informations supplémentaires | Arracher, couper manuellement ou tondre les plants Sectionner les racines à 20 cm sous le sol et retirer le plus de racines possible Faire sécher les plants coupés Ne pas composter | Couper les ombelles à la base de la tige florale Pour les détruire : incinérer ou placer dans des sacs en plastique robustes et hermétiques exposés au soleil (1 semaine) | Ne permet pas l'éradication du plant, mais empêchera la dissémination de graines Éviter la dispersion des graines lors de la fauche 4 à 5 fauches recommandées par saison de croissance |

Protection personnelle

Pour éviter l'exposition à la sève lors de la manipulation des plants, couvrez toutes les parties du corps avec des habits protecteurs non absorbants (pantalons longs, manches longues, gants imperméables à manchon long, souliers fermés ou bottes). Portez une attention particulière à la jonction des vêtements comme les poignets, les chevilles et le cou. Protégez le visage avec des lunettes ou une visière. Après le contact avec la plante, enlevez les vêtements et les gants en les retournant à l'envers et lavez les outils en contact avec la sève de la plante avant tout autre usage.

Ne pas toucher à la plante ou tenter de l'arracher si vous n'êtes pas formé pour le faire. En présence de berce du Caucase, contactez le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) au 1 800 561-1616 et la municipalité concernée ou votre conseiller agricole. Informations : Équipe de santé au travail au 819 829-9772, poste 38600 ou au santeautravail.ciussse-chus@sss.gouv.qc.ca.

Portes ouvertes Mangeons local

La Ferme Malaco de Magog vous attend

Valéry Martin, conseillère aux communications



Le 8 septembre, de 10 h à 16 h, la Ferme Malaco/Érablière Côté inc. ouvre ses portes au grand public à l'occasion de la 20^e édition de la Journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec de l'UPA. C'est un rendez-vous au 1459, chemin de Fitch Bay à Magog.

Venez profiter des dégustations de produits locaux, de la visite des installations, de l'animation et du paysage du chemin de Fitch Bay en famille. L'activité est gratuite. Apportez votre glacière au cas où des produits du terroir vous titilleraient les papilles.



Le court métrage Habiter la terre, réalisé par Lawrence Dupuis et narré par Christine Beaulieu et Guy Nadon, sera projeté en continu pendant l'événement. Le film Habiter la terre raconte l'histoire rurale québécoise des 100 dernières années. Plongez dans un univers de passion, d'union et de combats, illustré par plus de 200 photos d'archives. Une incursion touchante dans le monde agricole du Québec, de 1924 à aujourd'hui.

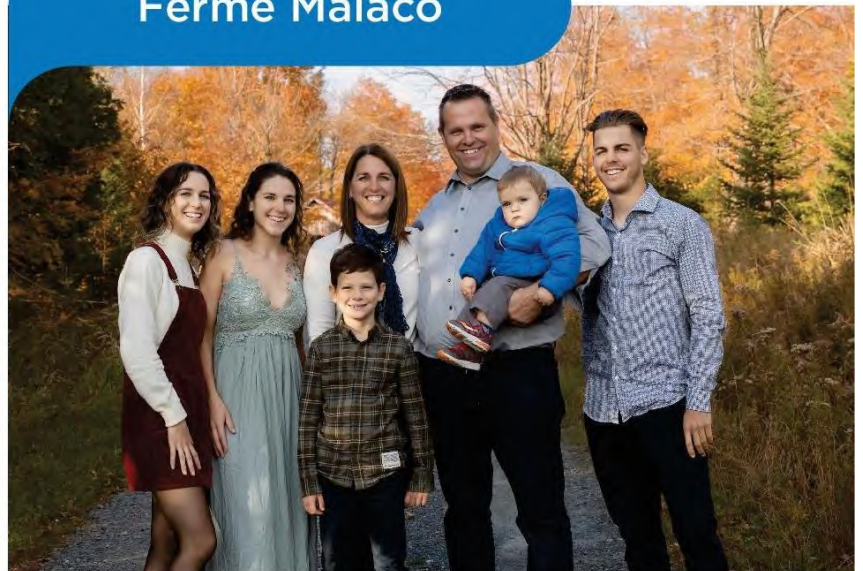
Cette journée est l'occasion pour près de 55 fermes établies dans les différentes régions du Québec de recevoir le public afin de partager leur passion et leur expertise. De plus, en remplissant le sondage après votre visite, vous courrez la chance de remporter un séjour gourmand au Domaine de la Templerie situé à Godmanchester en Montérégie.

Tous les détails sur mangeonslocal.ca à l'onglet Portes ouvertes. L'événement a lieu beau temps, mauvais temps.

À propos de la ferme

- Jean-Philippe Côté et Julie Richer, propriétaires – Marie-Pier, Sabrina, Marc et Félix-Antoine, enfants – Tyson et Krystoff, petits-enfants
- 3^e génération d'agriculteurs – Ferme familiale depuis 1941, production laitière, acéricole et de grains, pionnière dans la traite robotisée, reconnue pour ses pratiques agricoles soucieuses de l'environnement et de son milieu de vie
- Cultures de maïs-grain et ensilage, fourrages, foin de commerce, soya de semence et seigle sur 260 hectares
- Expansion rapide de 2008 à 2024, passant de 42 kilos à plus de 160 kilos de matière grasse produite par jour
- Agrandissement prévu pour augmenter la production à plus de 250 kilos de matière grasse par jour
- Production acéricole de 4200 entailles, dont 40 % commercialisés à la ferme
- Boisé de 180 hectares aménagé selon les meilleures pratiques
- 2013 – Finaliste, concours Transfert de ferme La Coop (Sollio)
- 2018 et 2023 – Finaliste, concours Jeunes agriculteurs d'élite du Canada section Québec

Ferme Malaco



Grandes cultures : lutter contre le ver fil-de-fer

Elliot Reid, stagiaire en agronomie, Geneviève Régimbald, agronome

Direction régionale de l'Estrie, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

Les producteurs québécois de grandes cultures sont aux prises avec le ver fil-de-fer (VFF) depuis plusieurs années. Le VFF est le stade larvaire du taupin, un insecte de la famille des coléoptères. Cependant, seulement quelques espèces sont considérées comme nuisibles dans la province, notamment, les genres *Agriotes*, *Limonius* et *Melanotus*, qui sont les plus dommageables. L'espèce la plus communément retrouvée au Québec, *Hypnoidus*, est pourtant celle qui cause le moins de pertes aux cultures. Elle n'a pas la capacité de se propager rapidement, car elle ne vole pas.

Traitements de semences insecticides

En vue de protéger le rendement des cultures, les traitements de semences insecticides (TSI) ont fait leur apparition sur le marché en 2004. Toutefois, l'utilisation d'un tel traitement n'est pas justifiée dans 95 % des cas. Dès le 1^{er} janvier 2025, les producteurs ne pourront plus recourir aux TSI, à moins d'obtenir une prescription agronomique qui en justifie l'usage.

Facteurs à prendre en considération

Pour assurer une utilisation raisonnée des TSI, il est primordial de connaître l'historique et le niveau de risque d'infestation de vos champs. Plusieurs facteurs importants sont à prendre en considération :

- l'humidité et la température du sol;
- le type de sol;
- la proportion de matière organique;
- les précédents culturaux.

La combinaison de ces facteurs peut influencer le niveau de risque d'infestation du VFF dans le champ. Pour une évaluation sommaire de votre situation, consultez l'outil VFF QC sur le site du Centre de recherche sur les grains (CEROM) à : www.cerom.qc.ca/vffqc.

Lutte intégrée contre le VFF

Les données recueillies au cours des dernières années ont démontré que les rotations de cultures qui incluent des espèces moins attirantes pour le VFF, comme le soya et la luzerne, sont des méthodes efficaces pour diminuer les populations de ce ravageur.

De plus, des conditions optimales lors du semis – assurant ainsi une levée rapide du maïs – minimisent les conséquences sur le rendement de la culture. Pour être prêt au printemps, prévoyez le dépistage du VFF dans vos champs avec votre conseiller cet hiver.



Larve d'*Agriotes* sp. Photo : Laboratoire d'expertise et de diagnostic en phytoprotection – MAPAQ

Soyez prêts pour votre étang!

Maxime Guénard-Tessier, ing., conseiller en génie agroenvironnemental
Club agroenvironnemental de l'Estrie



Ce n'est plus un secret, les changements climatiques se font de plus en plus sentir. Ils influencent notamment le cycle de l'eau en alternant des sécheresses prolongées et des précipitations abondantes. La gestion de l'eau d'irrigation devient alors primordiale, tant pour réduire le stress hydrique que pour augmenter la protection contre le gel.



Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a fait paraître dernièrement le guide *Comment construire un étang* portant sur les étangs d'irrigation. Répondant à sept questions de base, le guide explique les étapes importantes de ce type de projet, tels l'emplacement idéal, l'entretien et le coût. Un survol de la réglementation municipale et provinciale y est également inclus.

S'il est alimenté par l'infiltration d'eau souterraine et par l'eau de ruissellement, le prélèvement d'eau dans un étang d'irrigation n'est pas assujéti, selon d'autres conditions de dimension et d'emplacement, à une demande d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

Afin de soutenir l'implantation de ce type d'ouvrage, des subventions sont à votre portée pour vous donner un coup de main financier pour toutes les étapes de votre projet, de la planification à la production des plans et devis jusqu'à la mise en place de l'étang. De bonnes raisons pour passer à l'action!

N'hésitez pas à communiquer avec un conseiller en agroenvironnement afin de vous aider à mener à terme votre projet d'étang d'irrigation. Pour être prêt à l'excavation de l'étang au printemps, une visite d'un conseiller devra être faite à l'automne. Les conseillers sont outillés pour vous aider à prendre la meilleure décision possible selon la situation. Club agroenvironnemental de l'Estrie : 819 820-8620 ou club-info@cae-estrie.com.

JOURNÉE
DES BANDES
RIVERAINES
ÉLARGIES
INSCRIVEZ-VOUS!

MERCREDI 11 SEPTEMBRE
FERME BELVUE | 9 H 30 À 12 H 30



Vous voulez réduire le nombre de cerfs de Virginie sur votre terre?

C'est le moment d'agir

Vanessa Nadeau, conseillère en environnement et en faune

La période de chasse pour le cerf de Virginie débute le 5 octobre prochain, il est donc temps d'organiser la saison afin d'optimiser les récoltes et ainsi réduire la pression pour l'année prochaine. Rappelons que le cerf est en surabondance par rapport à son habitat dans plusieurs secteurs de l'Etrie. La récolte par les activités de chasse est reconnue comme la méthode la plus efficace et la moins coûteuse pour réduire ses populations.



Photo : John Sproule

Une personne ressource a été engagée par la Fédération de l'UPA-Etrie spécifiquement pour accompagner les propriétaires dans l'organisation des activités de chasse sur leur territoire. Vanessa Nadeau, conseillère en environnement et en faune, est disponible par courriel à vnadeau@upa.qc.ca ou par téléphone au 819 346-8905, poste 5100.

Plusieurs outils ont été développés afin de mieux encadrer les ententes entre les propriétaires et les chasseurs :

- Un modèle de contrat entre propriétaire et chasseur qu'il est possible de modifier selon les besoins du propriétaire;
- Une plateforme Web www.Mirador.ca, partenaire de la Fédération de l'UPA-Etrie, qui permet d'afficher un territoire pour la chasse en y indiquant toutes les conditions du propriétaire;
- La Fédération de l'UPA-Etrie a également contacté plusieurs guides ayant accepté d'offrir des services de coordonnateur de chasse spécifiquement pour les producteurs.

Visiter www.estrie.upa.qc.ca/producteur à la section Environnement et faune pour plus d'informations et pour les liens de téléchargement des outils.

Programme d'accès au réseau triphasé et Programme ÉcoPerformance du MELCCFP

Avec l'aide financière des programmes gouvernementaux, il est plus simple que jamais d'améliorer vos rendements et de diminuer votre consommation d'énergies fossiles.

Vous avez des projets de modernisation nécessitant plus de puissance électrique? Une extension du réseau électrique triphasé ou un raccordement à ce réseau serait à envisager. Vous aurez ainsi accès à des équipements technologiques plus avancés.

Vous êtes déjà branché au réseau électrique triphasé, mais vous aimeriez aller plus loin? ÉcoPerformance offre de l'aide financière pour implanter des projets d'efficacité et de conversion énergétiques.

Profitez-en dès maintenant et contribuez à l'essor d'une agriculture durable! <https://transitionenergetique.gouv.qc.ca/affaires>

Notez enfin qu'un webinaire gratuit d'environ deux heures aura lieu le 2 octobre prochain au sujet des deux programmes. Plus de détails à venir.





**Choisissez
les aliments de
chez nous !**



Le CIBLE a un nouveau président!

*Valérie Martin, responsable administrative et aux communications
Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE)*

Nous sommes ravis d'annoncer la nomination de Claude Erb en tant que président du Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie. Passionné, curieux, gourmand et bienveillant, Claude a toujours eu à cœur l'intérêt de nos entreprises bioalimentaires. Copropriétaire de la Ferme Erb - La Grange Maraîchère, sa précieuse expertise et sa vision inspirante fera sans aucun doute grandir notre organisation.



Sous sa direction, nous sommes convaincus que le CIBLE continuera de prospérer et d'innover. Son engagement et sa vision sont des atouts précieux pour l'organisation. Félicitations Claude et tous nos vœux de succès dans cette nouvelle aventure!

Les Petits ambassadeurs arrivent en Estrie!

Les Petits ambassadeurs, un concept novateur né au Saguenay-Lac-Saint-Jean, propose une accréditation des services de garde se distinguant par la mise en valeur éducative et l'intégration de produits régionaux et québécois dans leurs menus, favorisant ainsi, dès la petite enfance, le goût pour nos aliments locaux.

Nous annonçons avec joie le déploiement de la première cohorte pilote des Petits ambassadeurs de l'Estrie, portée par le CIBLE. Cette première cohorte vise à faciliter le rapprochement entre l'industrie bioalimentaire et les services de garde éducatifs à la petite enfance (SGEE). L'Estrie devient la 15^e région à mettre en place ce concept. En tout, 18 services de garde éducatifs, regroupant 1270 enfants, se sont inscrits pour relever ce beau défi. Nous sommes fiers de constater que toutes les MRC de la région seront représentées, offrant un portrait d'ensemble de notre territoire. Cette cohorte se veut une communauté de pratique permettant de collaborer pour démystifier l'offre régionale.



Événements gourmands à ne pas manquer

- En septembre, le Défi je mange local soulignera sa 10^e édition! Inscrivez-vous pour obtenir une foule d'astuces, participer à des concours et promouvoir l'approvisionnement de proximité : defijemangelocal.ca
- La 31^e édition de la Fête des vendanges de Magog aura lieu les 31 août, 1^{er}, 2, 7 et 8 septembre prochains : www.fetedesvendanges.com
- Grande Coulée d'Orford du 13 au 15 septembre : grandecoulee.com
- Festival des bières de Waterloo présenté par le regroupement des Brasseurs des Cantons le 21 septembre : www.facebook.com/festivaldesbieresdewaterloo
- Les Folies gourmandes du 27 au 29 septembre : lesfoliesgourmandes.com
- Dégustez Mégantic le 5 et 6 octobre : degustezmegantic.ca
- Les Comptonales le 12 et 13 octobre : www.comptonales.com

Repérez les entreprises Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est, ainsi que celles des regroupements Brasseurs des Cantons et les Têtes Fromagères aux différents événements. Pour ne rien manquer, abonnez-vous à l'infolettre sur www.createursdesaveurs.com ou rendez-vous sur Facebook, Instagram et TikTok !

Être administratrice des Agricultrices de l'Estrie

Véronique Guizier, présidente



Des femmes qui vous ressemblent s'impliquent au Syndicat des Agricultrices de l'Estrie. Deux d'entre elles ont eu le goût de partager leur expérience avec vous aujourd'hui.

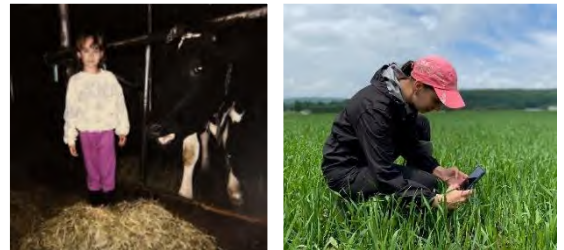
Mélanie Boucher, administratrice du Granit, depuis février 2023

Je me présente, Mélanie Boucher et voici en quelques lignes un résumé de mon parcours et de mes implications en agriculture et aussi comme membre des Agricultrices du Québec (AQ).

Ma passion pour le monde agricole a commencé toute jeune. J'ai grandi sur et dans une ferme laitière! Mon grand intérêt pour les animaux a marqué mon enfance et mon adolescence. Je participais aux expositions agricoles, aux travaux des champs, à la traite des vaches et aux soins des animaux.

Curieuse de nature, j'ai orienté mon parcours professionnel comme technicienne en agriculture. Diplômée du Cégep de Victoriaville en Gestion et exploitation d'entreprise agricole (GEEA) en 2012, c'est comme conseillère en agroenvironnement qu'a commencé ma carrière professionnelle.

« C'est en participant aux travaux dans l'érablière familiale que l'idée de m'investir à l'UPA locale est née. N'ayant pas d'entreprise agricole à mon nom (pour le moment), c'est par le biais des Agricultrices qu'une place s'est offerte à moi. »



Pour être honnête, je n'avais jamais entendu parler des AQ du temps où je travaillais à la ferme. Dommage, car ce groupe gagne VRAIMENT à être connu. Être membre des AQ (et dans mon cas être également membre du conseil d'administration des Agricultrices de l'Estrie) apporte bien plus qu'on peut l'imaginer. J'aimerais, par le biais de ce résumé, que les femmes (et les hommes) comprennent à quel point il est important de s'impliquer en agriculture, car la place des femmes est souvent sous-estimée. Nous ne faisons pas « qu'aider un peu », comme je l'entends souvent. Nous sommes là et chacune de nos actions compte pour beaucoup dans le bon fonctionnement de l'entreprise et de la maisonnée.

Bref, je souhaite bien que ce petit mot résonne en vous. N'hésitez pas à vous joindre à notre belle gang d'agricultrices.

Véronique Mayrand, administratrice des Sources depuis février 2024

Véronique est la fille de Monia Grenier, présidente du Syndicat local de l'UPA des Sources et ancienne présidente des Agricultrices de l'Estrie.



« Je me nomme Véronique Mayrand. Je suis passionnée d'agriculture depuis mon plus jeune âge. J'ai grandi sur la ferme laitière familiale, Ferme Péro inc., dont je suis la relève, avec mon frère aîné, pour devenir la 3^e génération. J'ai récemment décidé de relever un nouveau défi en devenant administratrice des Agricultrices de l'Estrie pour représenter la région des Sources. »

Inscription : agricultrices.com. 1 an : 45 \$ + taxes, ou économisez 15 % pour 3 ans. Rabais pour les membres de la FRAQ.

En devenant membre, vous bénéficiez d'un réseau de femmes œuvrant en milieux agricole et forestier. Vous aurez accès au programme Dimension E (conseils gratuits auprès de professionnels), à de la formation et à des groupes de codéveloppement d'affaires. Vous avez des questions? Communiquez avec nous à agricultricesestrie@outlook.com ou avec Valérie Giguère, conseillère à la vie syndicale, à vgiguere@upa.qc.ca ou au 819 346-8905, poste 5131. Suivez notre page Facebook pour ne rien manquer.

Le Syndicat local de Coaticook, une organisation dynamique vous attend!

Sandy Lalancette, conseillère à la vie syndicale



Dans le milieu agricole estrien, l'automne est synonyme de rassemblement syndical. Ainsi, comme tous les autres syndicats locaux, l'UPA de Coaticook tiendra son assemblée générale annuelle à cette période. Celle-ci aura lieu le 3 octobre en soirée. C'est lors de cette rencontre que les membres peuvent se prévaloir de leur droit de vote afin d'élire les personnes qui les représenteront.

Si vous avez envie de vous impliquer, sachez que le Syndicat local de l'UPA de Coaticook se caractérise par trois aspects principaux : des valeurs sociales basées sur le soutien à la communauté, la valorisation de la profession auprès de la population et l'aménagement du territoire comme tremplin pour protéger les milieux agricoles.

Les postes en élection sont (mandat de 2 ans):

- Présidence
- Territoire Barnston-Ouest, Stanstead-Est
- Territoire Coaticook
- Territoire Compton, Waterville
- Anglophones

Présentement, le Syndicat local pourrait avoir besoin de personnes faisant leur propre mise en marché ou ayant comme production principale une production émergente. Le point de vue des productrices et des producteurs agricoles de ces types de production est important afin d'assurer la représentativité de l'ensemble de la MRC de Coaticook. Par ailleurs, sachez que peu importe votre production, il y aura toujours de la place autour de la table pour les personnes qui désirent s'impliquer. Alors si vous avez à cœur le syndicalisme agricole, présentez-vous aux élections de votre assemblée générale!

A poster with a background image of a forest with autumn foliage. The text is centered and reads: 'À mettre à votre agenda' (pinned to the right), 'Mardi 24 septembre 2024', 'Assemblée générale annuelle et Assemblée de groupe des producteurs acéricoles visés par le Plan conjoint pour l'Estrie', 'Salle Guy-Veilleux 75, rue Castonguay Cookshire-Eaton', and 'Accueil à 18 h | Début AGA à 19 h'. In the top left corner, there is a logo for 'Producteurs et productrices acéricoles de l'Estrie' featuring a maple leaf.

Producteurs et productrices acéricoles de l'Estrie

À mettre à votre agenda

Mardi 24 septembre 2024

**Assemblée générale annuelle et
Assemblée de groupe des producteurs acéricoles visés
par le Plan conjoint pour l'Estrie**

**Salle Guy-Veilleux
75, rue Castonguay
Cookshire-Eaton**

Accueil à 18 h | Début AGA à 19 h

Élections à venir au conseil d'administration du Syndicat local de l'UPA du Haut-Saint-François

Lise Got, conseillère à la vie syndicale

Le conseil d'administration du Syndicat local de l'UPA du Haut-Saint-François regroupe des producteurs et des productrices aux compétences et expériences diversifiées.

Le représentant du poste Autres productions animales ou végétales doit œuvrer dans une production qui n'est pas déjà représentée par un poste de spécialité. Les postes de spécialité au sein de l'UPA du Haut-Saint-François sont : acéricole, bovin, laitier, forestier. Le représentant Autres productions animales ou végétales peut donc œuvrer dans une variété de productions.

Rendez-vous à la salle Guy Veilleux de Cookshire-Eaton, le 18 septembre à 19 h, pour participer à l'assemblée générale annuelle de votre Syndicat local!

Les postes en élection sont (mandat de 2 ans):

- Vice-présidence;
- Territoire Ascot Corner, Cookshire-Eaton, East Angus, Westbury;
- Territoire Hampden, Scotstown, Chartierville, La Patrie;
- Territoire Newport, Saint-Isidore-de-Clifton;
- Fermes de proximité;
- Anglophones;
- Autres productions animales ou végétales (mandat d'un an).

L'UPA du Haut-Saint-François est la voix des producteurs et productrices agricoles du territoire auprès des instances syndicales et des instances politiques telles que les municipalités, la MRC et le gouvernement du Québec. Le Syndicat local représente les producteurs et les productrices du Haut-Saint-François sur divers comités (groupes de travail thématiques, PDZA, etc.), il organise des activités pour ses membres, il effectue une veille de ce qui se passe sur le territoire et qui pourrait avoir un impact sur la production agricole, etc.

Vous avez de l'intérêt, mais vous n'êtes pas sûr? Consultez la page consacrée aux futurs administrateurs : www.upa.qc.ca/producteur, à l'onglet Affaires syndicales ou contactez votre conseillère à la vie syndicale, Lise Got, à lgot@upa.qc.ca ou au 819 346-8905, poste 5108.

La Terre Fondée en 1929
DE CHEZ NOUS

recrute des abonnés

3 RAISONS DE PASSER À L'ACTION

- Un outil de travail à moins de 1 \$ par semaine
- La clé pour traverser le mur payant
- Un soutien essentiel à votre journal

Un message de la rédactrice en chef, Ariane Desrochers

Pour visionner la vidéo, numérisez-moi

Le Syndicat local de l'UPA du Granit vous ouvre ses portes!

Sandy Lalancette, conseillère à la vie syndicale

Le Syndicat local de l'UPA du Granit tiendra son assemblée générale annuelle le 29 septembre prochain. C'est lors de cette assemblée que les producteurs et productrices membres pourvoiront les postes en élection. Vous aimeriez vous impliquer au sein de votre syndicat local? Vous vous demandez si vous êtes la bonne personne? Vous vous questionnez sur la dynamique de groupe du conseil d'administration?

Le conseil d'administration du Syndicat local de l'UPA du Granit regroupe des producteurs et des productrices aux compétences et expériences éclectiques. Autour de la table, se rassemblent des membres ayant ou non étudiés en agriculture, possédant de petites ou de plus grandes entreprises. D'autres œuvrent dans l'agrotourisme ou encore dans l'agriculture conventionnelle. Certains occupent un emploi en dehors de la ferme. Le nombre d'années d'implication des membres est aussi très variable. Les productions représentées sont multiples et le type d'implication diffère en fonction des intérêts personnels. La diversité des points de vue et des origines enrichit les échanges.

Durant l'année, les administrateurs et les administratrices du Syndicat local de l'UPA du Granit collaborent étroitement avec la MRC du Granit et s'intéressent à tout ce qui touche à la réglementation concernant les abattoirs, l'accès aux subventions, la diffusion de l'information et les marchés de proximité. La prochaine année promet d'être particulièrement agréable. L'UPA du Granit, conjointement avec l'UPA de Frontenac, a mis sur pied un comité afin d'organiser la prochaine Journée de l'agriculture. En vous impliquant au Syndicat local, vous pourriez aussi participer à la mise en place de ce grand événement.

Si vous avez une personnalité positive et que vous aimez mettre de l'avant l'importance de l'agriculture sur le territoire de la MRC du Granit, vous avez ce qu'il faut pour devenir membre du conseil d'administration de votre Syndicat local.

Les postes en élection sont (mandat de 2 ans):

- Présidence
- Territoire Audet et Lac-Drolet
- Territoire Milan, Stornoway, Val-Racine
- Territoire Notre-Dame-Des-Bois, Piopolis, Saint-Augustin-de-Woburn, Frontenac
- Autres productions animales ou végétales
- Fermes de proximité

Information : Sandy Lalancette

slalancette@upa.qc.ca

819 346-8905, poste 5136.



Les producteurs de panic érigé admissibles seront contactés par le CECPA par téléphone jusqu'au mois d'octobre. La collecte d'information aura une durée d'environ 2,5 heures en présentiel ou en virtuel. Certaines informations administratives et économiques seront demandées lors de la collecte.

Le CECPA recherche présentement des entreprises produisant au moins 6 ha en panic érigé



Pour votre entreprise

- + Évaluer vos dépenses
- + Analyser vos opportunités
- + Comparer vos chiffres



Pour le secteur

- + Capter les réalités du secteur
- + Appui à la réflexion stratégique
- + Références reconnues

Le tirage d'une adhésion annuelle au CQPF et d'une entrée pour la Journée à foin 2024 est prévu pour la participation au projet.

Pour information :

418 833-2515, poste 237
225, rue Montfort Bureau 300, Lévis, QC G6W 3L8
projets.cecpa@cecpa.qc.ca



Marc-Antoine Larrivée
Analyste au CECPA

marc-antoine.larrivee@cecpa.qc.ca



Journée
agroenvironnementale
dans le Haut-Saint-François

À LA FERME REFERJEAN

750, route 108 à Cookshire-Eaton



**18 SEPT.
DÈS 13 H**



Activité gratuite

Diagnostic de drainage et profils de sols

- **Club agroenvironnemental de l'Estrie**

+

- Simulateur de pluie
- Profil de sol et vie du sol
- Simulateur de compaction

- **MAPAQ-Estrie**

+

Présentation des services et des projets en
agroenvironnement (Agriclimat, faune etc.)

- **Fédération de l'UPA-Estrie**

CARAVANE
**SANTÉ
DES
SOLS**



Pour adapter vos
pratiques et
améliorer votre
productivité

INSCRIPTION EN LIGNE - PLACES LIMITÉES

<https://forms.office.com/r/pSBnxDfBQb>

BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS!



Ce projet est financé par le ministère
de l'Agriculture, des Pêcheries et de
l'Alimentation dans le cadre du
programme Prime-Vert.

Québec